

## NOS GARANTIES

Produits couverts :

Tous types de vélos et VAEs neufs ou reconditionnés vendus par un professionnel

	Starter	Silver	Gold	Platinum
Vol	✓	✓	✓	✓
Casse		✓	✓	✓
Assistance		✓	✓	✓
Panne / Usure			✓	✓
Révision / Cadenas				✓
Accessoires	✓	✓	✓	✓
	200€ inclus	300€ inclus	300€ inclus	300€ inclus

Le choix préféré  
des cyclistes !



## DÉTAILS DES GARANTIES

### + VOL

Vol partiel et total lors de l'effraction de l'antivol ou d'un lieu privé.  
Vols avec agression, à la sauvette et par effraction.

### + CASSE

Prise en charge des frais liés à la dégradation accidentelle du vélo au cours de son utilisation ou par acte de vandalisme.

### + ASSISTANCE

En cas de dommage accidentel, tentative ou vol, panne électrique ou crevaison, nous couvrons les frais de retour du client et de son vélo, vers le lieu choisi par le client, sous présentation de sa facture et limité à 150€ et 1 fois par an.

### + PANNE

Remboursement des frais de remplacement lors d'un dysfonctionnement électrique, électronique, électromécanique ou mécanique interne au vélo (batterie, moteur, komodo/contrôleur).  
La prise en charge de la panne de batterie intervient dès lors que le taux de charge est inférieur à la norme indiquée dans la notice d'assurance.  
L'adhérent doit pouvoir justifier d'une révision annuelle réalisée par un professionnel.

### + USURE

Remboursement des frais de remplacement des pièces concernées par une détérioration progressive du vélo assuré du fait de l'usage conforme aux instructions d'utilisation ou d'entretien du constructeur, concernant notamment : système de freinage, chaînes, dérailleur et plateaux, pignons, moyeu, rayons et jantes.  
L'adhérent doit pouvoir justifier d'une révision annuelle réalisée par un professionnel.

### + RÉVISION (Platinum uniquement)

Remboursement, 1 fois par an et à partir de la 2<sup>ème</sup> année, de la facture payée par le client pour la révision de son vélo assuré dans la limite de 70€.  
Ne sont pas pris en charge réparations et autres prestations en dehors de la révision elle-même.

### + CADENAS OU TRACKER GPS (Platinum uniquement)

Remboursement de l'achat d'un Antivol agréé ou d'un Tracker GPS dans la limite de 70€.  
Le client peut utiliser ce service 1 fois, que ce soit au moment de la souscription à la formule Platinum ou dans les 60 jours qui suivent.

### + ACCESSOIRES

Sont compris : béquille, selle non fournie avec le vélo, garde-boue, éclairage avant et arrière, porte-bagage, siège-enfant, sacoches, panier.  
Ils seront couverts en cas de Casse, de Panne ou de Vol dans les limites définies par la formule choisie par le client (200€ ou 300€).

# AIDE À LA VENTE



Cadenas<sup>1</sup> ou  
tracker GPS

**Offert**  
à la souscription

**Sans franchise**

les  
2 premières  
années

**Sans vétusté<sup>2</sup>**

**4**  
**formules**  
pour satisfaire  
tous les budgets

Remboursement  
en

**48h**  
CHRONO

<sup>1</sup> Cadenas agréé, <sup>2</sup> vétusté de 1% chaque mois à partir du 25<sup>ème</sup> mois

## L'assurance semble chère ?

Ramenez simplement le prix de l'assurance  
à la journée.

**Exemple avec  
un vélo à 2 000 € sur la garantie Gold :**

Coût de revient de l'assurance :  
119,88€ par an, 9,99€ par mois soit 0,33€ par jour.  
C'est moins cher qu'un café quotidien !

**Ainsi, le client peut s'offrir une tranquillité d'esprit,  
et éviter de devoir repayer le prix neuf du vélo.**

## Le client dit être assuré avec son assurance habitation

Attention : il sera assuré seulement si le sinistre  
à lieu chez lui (par exemple, vol avec cambriolage).

**Pour les autres types de sinistres,  
il ne sera pas forcément couvert.**

## Le client dit être soigneux et ne pas en avoir besoin : rappelez-lui les statistiques

400 000 vélos sont volés par an en France,  
soit presque 1 vol toutes les minutes.

(source : Qui sera la prochaine victime de vol de vélo ? Nov 2022)

# COMMENT LE CLIENT DÉCLARE SON SINISTRE ?

Sur le site

[declare.neat.eu/mobility](https://declare.neat.eu/mobility)

Par e-mail

[sinistres@neat.eu](mailto:sinistres@neat.eu)

Nos équipes sont disponibles  
par téléphone au

**05 54 54 25 22**

Partout  
dans  
le monde!

\*\*NEAT\*\*, société par actions simplifiée, au capital social de 77610,25 €, dont le siège social est situé au 117 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 913 676 581 et auprès de l'ORIAS sous le numéro 22004644.

\*\*Helvetia Global Solutions Ltd \*\*: société anonyme de droit liechtensteinois dont le siège social est situé à l'Aeulestrasse 60, 9490 Vaduz, Principauté de Liechtenstein, immatriculée au Registre de Commerce du Principauté de Liechtenstein sous le numéro FL-0002.191.766-9, agréé en tant qu'entreprise d'assurance par l'autorité de surveillance des marchés financiers du Principauté de Liechtenstein (FMA Liechtenstein). Helvetia est autorisée à exercer les activités d'assurance en France au titre de la libre prestation des services, notifiée à l'ACPR (ID Refassu: 224324). Helvetia est soumise au contrôle de la FMA Liechtenstein, Landstrasse 109, Postfach 279, 9490 Vaduz, Principauté de Liechtenstein.